

2024-10-292 **RESSOURCES HUMAINES - PRISE DE DÉCISION CONCERNANT LE DOSSIER NUMÉRO 612304**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2024-06-162 en lien avec l'employabilité;

CONSIDÉRANT les négociations qui ont eu lieu dans le dossier numéro 612304;

CONSIDÉRANT que tous les termes et conditions énoncés lors de ces négociations sont une considération essentielle à la conclusion d'une entente entre les parties;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Benoît
Appuyé par : M. le Conseiller régional Alain Chapdelaine

Que le Conseil de la MRC autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente relative au dossier numéro 612304.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

2024-10-293 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Aucoin
Appuyé par : M^{me} la Conseillère régionale Diane De Tonnancourt

Que la séance soit levée à 17 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Vincent Deguise
Préfet

Esther Gbesse,
Directrice des affaires juridiques et
greffière